

# MySustainableCorner

Actualités des obligations durables



# 4 JANVIER 2023

## Le Chiffre du mois

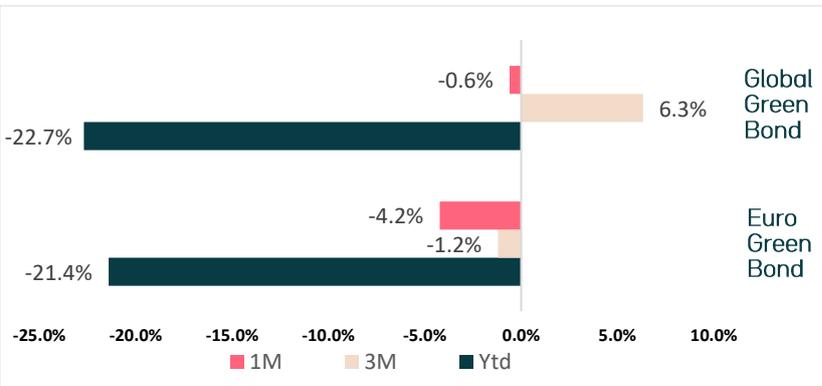
58 %

C'est la part des émissions totales qu'ont représenté les obligations durables émises en devise euro en 2022.

Ce chiffre témoigne d'une dynamique toujours forte sur le marché européen. Le marché mondial des obligations durables a représenté près de 800 milliards de dollars de nouvelles émissions en 2022.

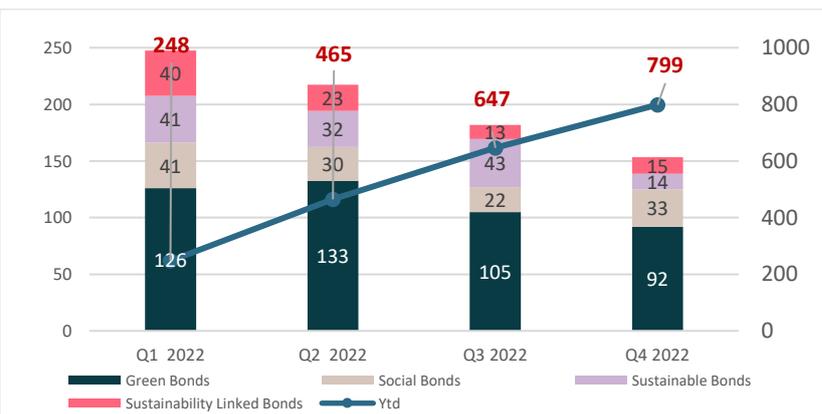
## Tableau de bord

### Performances des obligations durables (%)



Données au 30/12/2022 - Sources : Bloomberg MSCI Euro Green Bond Index et Bloomberg MSCI Global Green Bond Index

### Émissions en obligations durables (en Mds\$)



Sources : Bloomberg / Ostrum AM - Données au 30 décembre 2022

## Le Zoom du mois

### INVESTISSEMENT DURABLE : POUR UNE CLARIFICATION DE LA DÉFINITION

Un investissement durable au sens du règlement SFDR<sup>1</sup> est « un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental [...] ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social [...], pour autant que ces investissements ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance [...] ». Cette définition, très générale, laisse place à une large interprétation ; or, elle est un pilier fondamental de cette nouvelle réglementation qui vise à accroître la transparence des aspects extra-financiers, car certains fonds et mandats doivent s'engager à respecter un pourcentage minimum d'investissement durable.

C'est notamment le cas pour les fonds ou mandats qui sont classés en article 9 selon SFDR et pour lesquels la Commission européenne a précisé qu'ils devaient être constitués, à hauteur de 100 %, d'investissements durables.

Au-delà de la notion imprécise de contribution à un objectif environnemental ou social, la question de la justification de l'absence de préjudice à ces objectifs (DNSH) constitue un réel challenge pour les gérants d'actifs. Le Régulateur européen a commencé à poser certaines conditions pour le respect de cette obligation, mais des questions subsistent encore, rendant sa mise en œuvre complexe.

Plusieurs demandes de clarification ont été formulées auprès de la Commission européenne. Ces demandes étant toujours en attente, la Place de Paris se mobilise pour aider les sociétés de gestion à converger vers des standards communs et transparents.

Dans l'attente de ces précisions, les sociétés de gestion ont dû se positionner et établir leur propre définition et méthodologie de calcul. Une plus grande standardisation représente un réel enjeu en matière de comparaison des taux d'investissement durable d'un acteur à l'autre.

<sup>[1]</sup> Article 2 (17) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers



Olivier Vietti  
Gérant  
Obligataire  
Senior



Audrey Hyvernat  
Stratégie ESG

## Mentions légales

### Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 48 518 602 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – [www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

Ce document est destiné à des clients professionnels, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

### Natixis Investment Managers

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique: Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Louizalaan 120 Avenue Louise, 1000 Brussel/Bruxelles, Belgium.

En Suisse Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.



[www.ostrum.com](http://www.ostrum.com)

An affiliate of:

